



*DOCUMENTS
SUR LA REGION
DES GRANDS LACS*

OCTOBRE 2003/ N° 139

La liste ci-dessous présente en quelques lignes les principaux documents envoyés à CCAC/GLAN au cours du mois écoulé. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de CCAC/GLAN. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Sauf mention contraire, tous les documents sont disponibles par courrier électronique (service réservé aux abonnés). Pour les copies sur papier : tarif = EUR 0,1 la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.xxx). Toute demande de document est majorée de EUR 2,5 de frais administratifs.

Prix: Abonnement (12 listings): particuliers EUR 50 ou USD 50; organisations EUR 150 ou USD 150. Le listing: particuliers EUR 5, organisations EUR 15. Paiement: par virement au Compte 000-1697383-77 ou par mandat postal international (mention: DOCS + nom. Facture sur demande)

GRANDS LACS

Ouganda: Résumé des préoccupations d'Amnesty International

F. 5540

Amnesty International Londres 14/10/2003

9 p.

A la veille de la visite de la secrétaire générale d'Amnesty International (AI) en Ouganda, au Rwanda et en RDC du 15 au 24 octobre 2003, l'organisation dresse un bilan très préoccupant de la situation des droits de l'Homme en Ouganda. Parmi bien d'autres, AI épingle des cas de torture ; de peines et traitements cruels, inhumains et dégradants ; des exécutions extrajudiciaires; des atteintes aux droits humains liés à la guerre qui se déroule dans le nord du pays (enlèvements, personne déplacées); de peine de mort ; de détention prolongée sans jugement ; de violence contre les femmes et de la pandémie du SIDA. (Version anglaise disponible)

Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X
CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles
Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42
E-mail: ccac@ccac-network.org

Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Communiqué de la LDGL sur la situation des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs F. 5534
SEBUDANDI LDGL Kigali 17/10/2003 2 p.
Christophe

Au Burundi, malgré la signature, le 8 octobre 2003, d'un protocole sur le partage du pouvoir entre le gouvernement et le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza, la violence continue sous forme d'assassinats, de pillages, de vols et de viols parallèlement aux hostilités du Palipehutu-FNL de Rwaswa Agathon. En RDC, les foyers de tension persistent à l'est du pays tandis que des menaces tant internes qu'externes risquent de compromettre le processus de normalisation en cours. Au Rwanda, la LDGL déplore certaines irrégularités qui ont entaché les dernières élections présidentielles et législatives ainsi que le climat de tensions qui a prévalu tout au long de ces élections.

Mouvement des populations et reconstruction des pays de la région des Grands Lacs africains à la lumière du Plan Marshall F. 5526
NSABIMANA Douala 05/10/2003 13 p.
François-Xavier

L'auteur analyse les causes et les conséquences des mouvements de populations dans la région des Grands Lacs et propose une sorte «Plan Marshall» pour la reconstruction du Burundi, de la RDC et du Rwanda. Pour réussir, ce plan suppose la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées et sinistrées ; la restructuration de l'économie des trois pays par la combinaison de plusieurs facteurs dont le renforcement de leur unité, la coopération économique et un programme militaire commun.

Conflits et réfugiés en Afrique Centrale F. 5548
Les Cahiers de Mutations N° 015 Yaoundé 01/09/2003 15 p.

Le mensuel, réalisé avec l'appui de l'Institut Panos Paris, décrit le drame des réfugiés du Burundi, de la RDC, du Rwanda, du Tchad, du Congo et du Cameroun. En RDC, les réfugiés sont accusés d'être à la base de la destruction de l'environnement et de l'écosystème et d'être un poids économique. Depuis plus de quarante ans, des centaines de milliers de Burundais ont été poussés à l'exil, spécialement en Tanzanie. Depuis octobre 1993, on estime à plus de 340.000 le nombre de réfugiés burundais en Tanzanie et à plus de 28.000 ceux dispersés en Afrique et dans le monde. Le Rwanda a le triste privilège d'avoir été le premier pays africain à produire des réfugiés. Aujourd'hui, la cohabitation entre les anciens réfugiés de 1959 rentrés à la faveur de la victoire du FPR et ceux de 1994 est plus que problématique. Les premiers sont accusés de «se comporter comme des conquérants en pays conquis» alors que ceux de 1994 sont «globalement perçus comme génocidaires».

Le développement. Une arme de paix. La coopération de l'Union européenne et la prévention des conflits F. 5515
NKUNDABAGENZI F. GRIP Bruxelles 30/09/2003 149 p.
et SANTOPINTO F.

Cet ouvrage décrit les objectifs et les politiques de prévention des conflits de l'UE dans le cadre de sa coopération au développement. Entre politique commerciale commune, PESC, programmes d'aides thématiques, mécanisme de réaction rapide, les auteurs tentent de cerner la cohérence de la politique européenne vu la multitude d'acteurs, de programmes et de procédures.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Economie

Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo F. 5554
Conseil de Sécurité New York 23/10/2003 44 p.

«L'exploitation illégale des ressources demeure l'une des principales sources de financement des groupes qui tentent de perpétuer le conflit, en particulier dans les régions de l'est et du nord-est de la RDC», affirme, dans son rapport final, le «groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la RDC», mis en place le 31 juillet 2000 et présidé par l'Egyptien Mahmoud Kassem. Une annexe reprend l'ensemble des entreprises concernées par cette exploitation, en les subdivisant en cinq catégories, depuis les cas "résolus" jusqu'à celles qui n'ont pas daigné réagir.

Droits de l'Homme

Déclaration des compagnons du commandant Anselme Masasu Nindaga à propos de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila (...) F. 5529
CHIRIBANYA Xavier Bukavu 01/10/2003 6 p.
et autres

Cinquante-quatre «compagnons du Commandant Masasu» demandent la libération immédiate des compagnons de ce dernier emprisonnés «pour leurs opinions et en raison de leur appartenance politique ou tribale». Ils réclament la cessation des tracasseries et poursuites exercées contre ses frères, ses amis et ses connaissances. Ils demandent la réouverture des enquêtes judiciaires sur les assassinats de Laurent-Désiré Kabila et d'Anselme Masasu afin de rétablir la vérité, de réhabiliter et de déclarer héros nationaux le commandant et ses compagnons tués s'ils sont reconnus innocents. (Uniquement sur papier)

République Démocratique du Congo. Ituri : Un besoin de protection, une soif de justice F. 5528
Amnesty International Londres 21/10/2003 39 p.

Amnesty International (AI) accuse l'Ouganda d'être «l'un des principaux acteurs régionaux du conflit» qui déchire la RDC. Elle l'invite à «reconnaître sa

responsabilité dans les souffrances humaines immenses et les atteintes aux droits humains en Ituri» et à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à «son soutien persistant aux groupes armés et au pillage économique qui entretiennent les atrocités». Al rappelle qu'en mai 2003, des miliciens ont massacré et mutilé des familles entières, à Bunia et ont utilisé le viol comme arme de guerre contre les femmes et les fillettes. (Version anglaise disponible)

République Démocratique du Congo. Ne laissons pas le passé compromettre l'avenir. Mémoire à l'adresse du gouvernement de transition et d'unité nationale de la RDC et à d'autres

F. 5538

Amnesty International

Londres 01/10/2003

27 p.

L'actuel gouvernement est confronté au problème de la violence qui secoue toujours de nombreuses régions du pays et à celui de la poursuite des violations des droits humains de grande ampleur, spécialement dans les provinces de l'Ituri et du Kivu. Ce gouvernement est «discrédité aux yeux du peuple congolais» puisqu'il est composé en grande partie de chefs de guerre et de représentants des forces armées qui se sont rendus coupables de crimes de guerre et autres graves violations des droits humains. Pour faire la démonstration qu'il est capable de jeter les bases d'un avenir politique nouveau, pacifique et équitable, il doit «se créer une rigueur morale», trouver un cadre permettant d'aborder le passé de façon adéquate et de traduire en justice tous les auteurs, nationaux et étrangers, de crimes relevant du droit international et d'autres graves violations des droits humains commis en RDC.

République Démocratique du Congo. Mettre fin à l'impunité pour les atteintes aux droits humains: une condition préalable à l'instauration de la paix

F. 5559

Amnesty International

Londres 24/10/2003

3 p.

Au terme de sa visite à Kinshasa, la secrétaire générale d'Amnesty International (AI), Irene Khan, a demandé au gouvernement de mettre fin immédiatement au terrible cycle d'atteintes aux droits humains qui prévaut toujours dans l'est du pays. Elle a affirmé que "l'unité nationale pas plus que la démocratie ne peuvent être bâties sur la violence et l'impunité" et que «le droit des victimes et de leurs familles à la vérité et à la justice constitue l'un des fondements du processus de réconciliation et de paix en RDC». La secrétaire générale d'AI invite le gouvernement à ouvrir une enquête contre toutes les autorités soupçonnées d'avoir perpétré des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des actes de génocide «quels que soient la fonction qu'ils occupent ou le pouvoir dont ils jouissent». (Version anglaise disponible)

Nord-Katanga. Attaques délibérées contre la population civile

F. 5533

ASADHO et autres

Kinshasa 15/10/2003

42 p.

Ce rapport a été réalisé par l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (ASADHO), le Centre des droits de l'Homme et du droit humanitaire (CDH) et la Commission de vulgarisation des droits de l'Homme et de développement (CVDHO). Il couvre les graves violations des droits de l'Homme commises au Nord-Katanga de début 2002 à septembre 2003. Le rapport conclut que les violences commises dans ce territoire sont le fait des Forces armées et de la police nationale congolaise ; des

milices hutu et «may-may». Les bourreaux les plus tristement célèbres sont les «seigneurs de guerre» aux noms également tristement célèbres : Chinja-Chinja (égorgeur ou charcutier), Bakanda Bakoka (l'intraitable ou l'irréductible). (Uniquement sur papier)

Guerre et paix

Le Rwanda plante le décor d'une nouvelle guerre d'agression à l'est de la RDC F. 5520

OGT Kinshasa 27/09/2003 37 p.

Suite à des informations diverses faisant état de l'imminence d'une nouvelle guerre à l'est de la RDC, l'Observatoire gouvernance-transparence (OGT) a mené des enquêtes sur terrain, dans les pays limitrophes de la RDC et en Europe pour savoir quel crédit accorder à ces informations. Au terme de son enquête, l'OGT est arrivée à la conclusion qu'il existe «de nombreux indices sérieux qui indiquent clairement que le Rwanda a un plan de partition du pays dans le but de provoquer la sécession de la partie est du pays comprenant les provinces de l'ancienne Kivu, la Province Orientale et une partie du Nord-Katanga». Ce plan de «balkanisation de la RDC» est confié à «un bureau composé de cinq hauts responsables politiques et militaires rwandais qui sont des proches collaborateurs du Président Paul Kagame». Le plan est également soutenu par «certains milieux mafieux impliqués dans le commerce illégal des ressources minières de la RDC ainsi que dans le trafic d'armes».

Analyse de la situation socio-politique du Tanganika et la dénonciation de présence rwandaise à Kalemie par Mgr Dominique Kimpinde Amando, évêque du diocèse de Kalemie-Kirungu au Katanga F. 5549

MUTEBASANGWA F. SOCITANG Kalemie 10/10/2003 6 p.
et autres

Ce document veut faire la lumière sur la dénonciation par Mgr Dominique Kimpinde Amando, évêque de Kalemie-Kirungu, de la présence de civils et militaires rwandais à Kalemie qui crée des heurts entre éleveurs tutsi et populations locales. En effet, ces dernières se plaignent que les éleveurs tutsi font paître intentionnellement et impunément leurs bêtes dans leurs champs du fait que beaucoup d'éleveurs tutsi sont armés. Après avoir rappelé que ces heurts remontent aux années 1970 et qu'elles n'ont jamais trouvé de solutions, la Société civile du Katanga (SOCITANG) affirme constater, depuis un certain temps, «la présence des sujets tutsi aux identités mal définies». Elle soutient la demande de Mgr Kimpinde d'une enquête impartiale dans un bref délai pour identifier les Tutsi habitant normalement ces localités et les «infiltrés» afin de ramener la paix et la réconciliation. (Uniquement sur papier)

Politique

Transition politique en RD Congo: évaluation partielle de l'action du gouvernement F. 5558

YANGAMBI F. L. Fondation Paix sur Terre Kinshasa 25/10/2003 7 p.

Selon l'auteur, même si quatre mois, soit le 1/6 de la durée de la transition, sont une période très courte pour l'évaluation d'un gouvernement, «une observation avertie de l'action du gouvernement pour ces 4 premiers mois fait déjà légitimement craindre de

la médiocrité du point de vue des principes de gestion et fait paraître le peu d'intérêt du gouvernement pour les vrais problèmes de la population». On y trouve «aucun fil conducteur» et on assiste à une «gestion chaotique» du pays. Le problème ne réside pas dans le manque de moyens matériels mais dans le principe même de la mise en place de ce gouvernement. «L'ordre constitutionnel de la transition n'avait pas été conçu dans le but de doter le pays des institutions appropriées pour une gestion adéquate de la chose publique. Les institutions de la transitions sont en réalité des fins en soi», dénonce-t-il.

République Démocratique du Congo: Guerres sans frontières. De Joseph-Désiré Mobutu à Joseph Kabila F. 5514
 LANOTTE Olivier GRIP Bruxelles 30/09/2003 264 p.

Une première partie de l'ouvrage est consacrée aux divers épisodes de cette "première grande guerre africaine" qui a impliqué au moins sept pays en RDC. Dans un deuxième volet, l'auteur tente une analyse géopolitique du conflit et dépeint le profil des divers acteurs qui se croisent, s'allient ou s'affrontent au gré des enjeux successifs. Avec en conclusion la nécessité de lutter contre l'oubli et de répondre au besoin de justice de toutes les victimes.

Société civile

Regard sur la société civile en République Démocratique du Congo: Défis durant la transition F. 5544
 MINANI BIHUZO RODHECIC Kinshasa 01/10/2003 11 p.
 Rigobert

Selon l'auteur, «la société civile de la RDC est en crise». Celle-ci est perceptible par la de-multiplication des plates-formes, l'écroulement des structures nationales, la paralysie de certaines associations qui en son temps faisaient sa fierté. Cette crise a atteint son paroxysme avec un certain nombre de procès opposant entre eux des animateurs des associations, comme ce fut le cas à l'occasion du dialogue inter-congolais et dans la perspective de participation de certains de ses animateurs dans les institutions de la transition. Pour être à même de surmonter ses difficultés et retrouver sa crédibilité, la société civile de la RDC devra relever des défis de six ordres: le défi d'ordre organisationnel, le défi de la paix et de la démocratie, le défi des droits de l'Homme, le défi du pillage, le défi de la pauvreté et de l'humanitaire, le défi de la cohérence politique.

RWANDA

Droits de l'Homme

Rwanda: Un aperçu des préoccupations d'Amnesty International F. 5535
 Amnesty International Londres 14/10/2003 7 p

Amnesty International (AI) se félicite des efforts déployés par le gouvernement pour remédier au grave problème de «surpopulation des prisons» par la remise en liberté d'un certain nombre de personnes soupçonnées de génocide. Elle exprime ses inquiétudes quant au fonctionnement des juridictions gacaca qui, selon elle, manquent de compétence, d'indépendance et d'impartialité et n'accordent pas aux

accusés les mêmes moyens juridiques qu'au ministère public. AI critique le refus du gouvernement de coopérer avec le TPIR dans le cadre des enquêtes sur des crimes de guerre supposés avoir été commis par le FPR. Elle estime que l'appareil judiciaire manque d'indépendance et est «rongé par une corruption endémique». AI déplore les restrictions imposées à la liberté d'association et à la liberté d'expression. Elle dénonce les «graves violations des droits humains» commises par les forces armées rwandaises en RDC ainsi que «l'exploitation systématique des richesses» de ce pays. AI dénonce la détention sans inculpation d'un certain nombre de réfugiés rentrés d'exil. (Version anglaise disponible)

Economie

Changing Income Sources and Inequality in Rural Rwanda F. 5507
BERLAGE L. et autres Leuven 19/09/2003 41 p.

Cette étude porte sur la période entre 1990 et 2002 et concerne 258 ménages ruraux dont 216 avaient été interrogés sur leurs ressources. Elle énumère de nombreux problèmes structurels auxquels doivent faire face les ménages ruraux rwandais et les voies pour en sortir. Selon l'étude, il existe cinq sources de revenus pour ces ménages : les cultures pour l'autoconsommation, les cultures pour la vente, le brassage de la bière de banane, les animaux domestiques et les activités en dehors de la ferme. Conclusions de l'étude : de 1990 à 2002, les revenus générés par les cultures pour l'autoconsommation ont baissé de 50% ; ceux provenant des animaux domestiques ont également baissé; les revenus provenant du commerce ont augmenté de + 20%. Le document est basé sur un rapport intitulé «Rural Households Under Extreme Stress : Survival strategies of rural households in post-genocide Rwanda», disponible auprès de : marijke.verpoorten@econ.kuleuven.ac.be

Génocide

J'ai serré la main du diable, la faillite de l'humanitaire au Rwanda F. 5562
DALLAIRE Roméo Ed. Libre Expression Montréal 27/10/2003 690 p.

L'auteur de ce roman fut le commandant (canadien) de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) de 1993 à 1994. (En librairie)

Politique

Les dilemmes rwandais de Louis Michel F. 5523
REYNTJENS Filip Le Soir Bruxelles 17/10/2003 1 p.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, qui avait voulu «insuffler un sens éthique à la diplomatie belge» s'est «reconverti dans la 'Realpolitik'» en affirmant que les dernières élections rwandaises ont été «indiscutablement pas contestables», cela en désaccord complet avec les rapports des observateurs indépendants. Cette politique que Louis Michel qualifie «d'engagement critique mais constructif» peut se révéler contre-productive et dangereuse. Le ministre risque de «placer la Belgique dans la même situation que jadis la France qui avait soutenu, avant 1994, le régime responsable du génocide», dit l'auteur. (Uniquement sur papier)

Au-delà des barrières. Dans les méandres du drame rwandais
KAREMANO Charles L'Harmattan Paris 31/07/2003

F. 5563
151 p.

L'auteur retrace la vie politique du début des années 1990 dont il fut témoin et acteur. Il trace un portrait inédit de plusieurs hommes politiques de l'époque sur fond de lutte acharnée pour le pouvoir. Une longue partie est consacrée au génocide des Tutsi, à la traque des Hutu suspects de ne pas adhérer aux tueries, aux massacres perpétrés par le FPR vainqueur. Il raconte ce qu'il a vu, entendu, enduré pendant les tragiques mois de 1994. "Les Tutsi de l'intérieur furent instrumentalisés par les ex-belligérants", écrit-il. (En librairie)

BURUNDI

Droits de l'Homme

Résolution du Parlement européen sur les violations des droits de l'homme et de l'Etat de droit au Burundi **F. 5545**

Parlement Européen Strasbourg 23/10/2003 4 p.

Le Parlement européen est préoccupé par de nombreux «témoignages d'ONG faisant état de retards importants dans l'exercice de la justice, d'arrestations arbitraires, de mauvais traitements dans les prisons et de tortures, qui ont généré des déplacements importants de population». Il exprime sa plus grande préoccupation «face à l'actuelle intensification des hostilités et à la dégradation de la situation des droits de l'homme au Burundi, en particulier des femmes et des enfants» ainsi qu'au fait «qu'un grand nombre de réfugiés rentrés de Tanzanie au Burundi ont été maltraités, battus ou violés sur le chemin du retour». Le Parlement européen invite le gouvernement à «mettre en oeuvre les réformes judiciaires prévues dans les accords d'Arusha, à mettre fin à l'impunité, à traduire en justice tous ceux qui ont perpétré des crimes de sang et à procéder à la ratification des statuts de la Cour pénale internationale».

Burundi: une attention particulière **F. 5546**
NTAKARUTIMANA P. Ligue ITEKA Bujumbura 15/10/2003 5 p.

La guerre civile qui déchire le Burundi depuis dix ans a déjà fait plus de 300.000 morts dont 1421 en 2002 et 466 de janvier à mai 2003. En 2002, on comptait 281.628 déplacés intérieurs rassemblés dans 230 sites et 500.000 réfugiés. La couverture vaccinale qui était de 90% pour la tuberculose et de 70% pour la rougeole en 1992 est tombée, en 2000, à 73% pour la tuberculose et à 61% pour la rougeole.

En 2001, la mortalité infantile a atteint le chiffre 116/1000. Le taux de scolarisation au primaire qui était de 67,3% en 1992 est tombé à 42,7% en 1997 avant de remonter à 69,10% en 2001. Au cours de l'année 2001-2002, plus de 50.000 élèves des écoles primaires et plus de 1000 élèves du secondaire ont abandonné l'école. (Uniquement sur papier)

Politique

Protocole de Pretoria sur le partage des pouvoirs politique, de défense et de sécurité au Burundi F. 5518

NDAYIZEYE D. et Gouvernement du Burundi Pretoria 08/10/2003 6 p.
NKURUNZIZA P. et CNDD-FDD

Ce protocole d'accord concerne le partage du pouvoir au niveau des forces de défense et de sécurité, du service national de renseignements, des pouvoirs exécutif et législatif, des gouverneurs de province et des administrateurs communaux, du corps diplomatique, des entreprises publiques. Au niveau de l'Etat-major de l'armée, le gouvernement aura 60 % et le CNDD-FDD 35 % des officiers. Cette proportion sera respectivement de 65% pour le gouvernement et 25% pour le CNDD-FDD au niveau de la police nationale et dans les services de renseignements. Dans ces trois domaines (armée, police nationale et service de renseignement) l'équilibre ethnique sera de 50% pour chaque ethnie. Au niveau ministériel, le CNDD-FDD disposera de 4 ministères dont le «Ministère d'Etat» que le Président de la République devra consulter «sur toute question d'importance». Le CNDD-FDD disposera de 3 postes de gouverneurs et de 6 postes de conseillers de gouverneurs et de 30 postes d'administrateurs communaux. Il dirigera 20 % des entreprises publiques et disposera de 2 postes d'ambassadeurs et de 6 postes de secrétaires et ou de conseillers d'ambassade.

Réfugiés

Réfugiés et déplacés au Burundi: désamorcer la bombe foncière F. 5519

International Crisis Group Bruxelles 07/10/2003 28 p.

Le Burundi compte près d'un million de réfugiés hutu dont 500.000 entassés dans des camps de réfugiés et 300.000 dispersés dans des villages improvisés en Tanzanie. A ces réfugiés s'ajoutent 286.000 Tutsi recensés dans 226 camps de regroupement qu'ils occupent depuis 1993. Par ailleurs, depuis 1986, le code foncier permet à des élites d'accaparer des terres grâce à la classification en terres domaniales ou immatriculées tel que prescrit par le droit écrit. Le problème foncier est une véritable bombe car, s'il n'est pas réglé, aucun accord politique ne pourra ramener la paix quand ce million de réfugiés et de déplacés voudront retrouver leurs terres. ICG rappelle que c'est sur la hantise des expulsions des Tutsi des terres qu'ils occupaient (terres ayant appartenu aux Hutu partis en exil en 1972) que s'était notamment appuyé l'ancien parti unique UPRONA pour déstabiliser le régime du président Melchior Ndadaye, déstabilisation qui a abouti à son assassinat le 21 octobre 1993.
